



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

UGAP

Question écrite n° 16812

Texte de la question

M. Albert Facon appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Cet EPIC qui assure une mission de service public en achetant et cédant des produits et services destinés aux personnes publiques s'est vu récemment enjoint de cesser d'utiliser la majorité de ses marchés pour le 31 juillet prochain au profit de nouveaux marchés à conclure par appels d'offres. Si cette décision respecte pleinement le code des marchés publics et place les collectivités publiques et l'UGAP en situation concurrentielle équitable, le personnel de l'organisme s'interroge sur sa mission exacte, et, à terme, sur sa pérennité. Aussi lui demande-t-il de répondre aux incertitudes des mille salariés concernés, qui souhaiteraient qu'un contrat de plan Etat-UGAP soit négocié avec les partenaires sociaux, en leur indiquant les moyens envisagés pour sauvegarder des emplois qu'ils pensent menacés.

Texte de la réponse

Une procédure judiciaire en cours, concernant les achats de la direction des constructions navales à Toulon, a conduit à mettre en cause la régularité des procédures de passation de certains marchés de l'UGAP. Dès décembre dernier, le Gouvernement a demandé à l'Union d'une part la cessation immédiate de la passation de marchés selon des procédures susceptibles d'être critiquables au regard du code des marchés publics auquel cet établissement est soumis par son décret statutaire, d'autre part, la passation aussi rapide que possible de nouveaux marchés pour assurer l'approvisionnement des administrations et collectivités qui ont recours à ses services. L'Etat attend que l'UGAP, qui restera un établissement public, continue d'offrir, dans le plus strict respect des règles de droit, le meilleur service aux acheteurs publics. Un nouveau président, M. Olivier Bailly, vient d'être nommé et a pour mission d'élaborer rapidement, dans la concertation sociale et la transparence, un plan stratégique répondant à cet objectif et visant à créer les conditions d'une relance de l'activité afin de préserver au mieux l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Albert Facon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (14^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16812

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1998, page 3846

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4914